

AFFAIRE N° 13. - Autorisation de lancer un appel d'offres pour l'enlèvement des eaux grasses et issues, provenant des Cantines Scolaires pendant l'année 1973.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir m'autoriser à lancer un appel d'offres pour l'enlèvement des eaux grasses et issues, provenant des cantines scolaires, pendant l'année 1973.

Les recettes seront créditées au chapitre 459 - article 601 bis - Budget des cantines scolaires.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

§

§

§